

VOTRE SORTIE

À votre départ



Vous recevez :

- Les consignes de soins,
- Vos documents médicaux (arrêt de travail si besoin),
- Les prescriptions et ordonnances de sortie,
- Les consignes en cas de prise de rendez-vous de contrôle post-opératoire,
- Un questionnaire de satisfaction à remplir et à remettre dans l'urne située à la sortie.



Votre sortie n'est autorisée que si vous êtes accompagné(e) d'un adulte responsable pour votre retour à domicile.



En cas de nécessité de soins et pour votre sécurité, la décision de vous garder hospitalisé(e) une nuit peut-être prise par le médecin.

Dans les 72h de votre hospitalisation :

En fonction de votre intervention, vous pourrez être appelé par un infirmier du service afin d'évaluer avec vous votre état de santé et répondre à vos questions.



À votre domicile



- Vous n'avez pas le droit de conduire ou de prendre les transports en commun pendant 24 heures,
- Un membre de votre famille et ou entourage (amis, voisins) doit rester auprès de vous, après votre départ et la nuit de votre intervention,
- Ne prenez aucun médicament autre que ceux autorisés ou prescrits par le chirurgien ou le médecin-anesthésiste,
- Ne prenez aucune boisson alcoolisée pendant 24h jusqu'au lendemain de l'intervention,
- Reposez-vous et alimentez-vous normalement,
- N'ayez pas d'activités vous mettant, vous ou les personnes de votre entourage, en danger.

Une activité normale est possible à partir du lendemain.

En cas de problèmes le jour de votre sortie, à domicile :

- Contactez avant 20 heures la chirurgie ambulatoire en téléphonant au standard de la clinique et demandez le service au :
05 58 06 64 64
- Contactez, en dehors des heures ouvrables, le standard de la clinique et communiquez le nom de votre chirurgien au :
05 58 06 64 64

HORAIRE D'OUVERTURE DU SERVICE CHIRURGIE AMBULATOIRE :

Du lundi au vendredi :
De 7h00 à 19h30
(hors jours fériés)

Notre accueil se situe au rez-de -chaussée.

STANDARD :

Horaires d'ouverture :
7h00 - 19h00

Tél. : **05 58 06 64 64**



LE PARKING

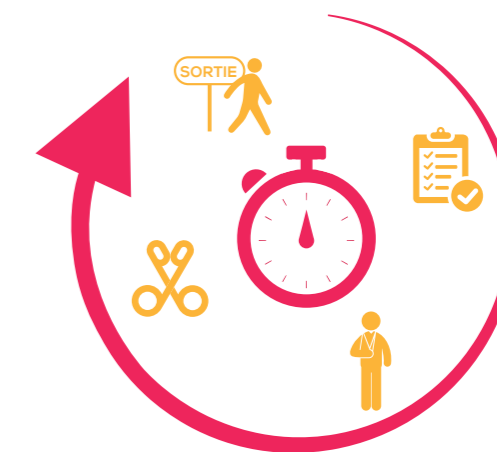
La clinique met à disposition un parking gratuit.



COORDONNÉES DU SERVICE CHIRURGIE AMBULATOIRE :

Demandez le service au :
05 58 06 64 64

MON PARCOURS EN CHIRURGIE AMBULATOIRE



BIENVENUE

Le personnel soignant, l'équipe médicale et la Direction vous souhaite la **bienvenue en Chirurgie Ambulatoire**.

Le service fait l'objet d'une organisation spécifique et adaptée qui vous garantit **la qualité et la sécurité des soins**. Vous allez bénéficier d'une intervention chirurgicale ou d'une exploration endoscopique, vous permettant de sortir le soir même de votre intervention ou examen.

Cette prise en charge vous a été proposée par le **chirurgien et l'anesthésiste** en lien avec votre état de santé et votre environnement familial.

Ce document vous offre une **liste exhaustive de recommandations**.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance, ceci afin d'assurer un bon déroulement de votre intervention ou examen et de votre séjour au sein de notre secteur.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces recommandations et nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

AVANT VOTRE INTERVENTION AMBULATOIRE

La veille de l'intervention

Un membre de l'équipe de l'Unité de chirurgie ambulatoire vous contactera peut-être pour vous confirmer et/ou modifier votre **heure d'arrivée** à l'accueil de la Clinique.



Afin de permettre le bon déroulement de votre hospitalisation en ambulatoire, merci à vous de **respecter votre horaire d'arrivée**.

Pensez à vérifier que votre dossier médical est complet :

- ✓ Examens biologiques et/ou radiologiques,
- ✓ Compte rendu de consultation de spécialiste si effectuée,
- ✓ Documents demandés lors de votre pré-admission,
- ✓ Ordonnance de vos traitements habituels (dernière ordonnance).



Recommandations à suivre



Prévoyez une personne qui :

- Vous accompagne à la Clinique.
- Vous reconduit à votre domicile.
- Reste près de vous dès votre retour ainsi que la nuit suivant votre intervention ou qui suit l'examen.
- Pour les mineurs ou les majeurs protégés, la présence du représentant légal est obligatoire.



Vous devez rester à jeun :

- Ne rien manger pendant les 6 heures qui précèdent l'hospitalisation.
- Ne rien boire pendant les 2 heures (H-2) qui précèdent l'hospitalisation.

Liquides autorisés (H-2) :

- Eau
- Jus de pomme
- Thé, café (avec modération)



Liquides interdits :

- Lait
- Jus de fruit à pulpe



Si vous prenez habituellement des médicaments, respectez les consignes données par le médecin anesthésiste.



Vous devez obligatoirement prendre une douche avec un savon la veille et le matin de l'intervention.



(Les patients devant avoir un examen endoscopique ne sont pas concernés : une douche normale est suffisante).

Si votre médecin vous a prescrit des médicaments et/ou soins après l'intervention, pensez à aller à la pharmacie et/ou prévenir votre infirmier libéral.

RECOMMANDATIONS AVANT L'ANESTHÉSIE AMBULATOIRE

Avant toute anesthésie pour un acte ambulatoire, il est important de lire attentivement ces recommandations et de demander toutes explications complémentaires que vous souhaiteriez avoir.

Avant l'anesthésie

Prévenez le service de chirurgie ambulatoire de toute modification à propos de votre état de santé, y compris s'il s'agit d'une possibilité de grossesse, en appelant le **05 58 06 64 64**.

Le jour de l'anesthésie

- Vous devez **rester à jeun** (cf. consignes page 2)
- Si vous êtes convoqué en fin de matinée ou en début d'après-midi : petit déjeuner avant 07H00 le matin possible sans laitage (pas de lait, de beurre, de yaourt...)
- Si vous êtes convoqué le matin ou en début de matinée : pas d'alimentation ou de boisson à partir de minuit la veille.
- Vous pouvez prendre vos médicaments habituels au moment prescrit, à la condition de ne prendre qu'une seule gorgée d'eau.
- Vous ne devez pas **consommer d'alcool, ni fumer, durant les 12 heures précédant l'anesthésie**.
- Prenez une douche avant de vous rendre à la clinique.
- N'utilisez ni rouge à lèvres, ni vernis à ongles, de façon à ne pas gêner la surveillance de votre coloration durant l'anesthésie.
- Eviter les verres de contact.
- N'apportez ni bijou, ni objet de valeur.
- Prévoyez une personne **valide et responsable** pour vous accompagner.

Après l'anesthésie

- Une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue.
- Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e).
- Pour les enfants, la personne accompagnante ne peut être celle qui conduit la voiture.
- Prévoyez une personne qui restera auprès de vous durant la nuit suivant votre anesthésie.
- **Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie :**
 - ne conduisez pas de véhicules,
 - n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux,
 - ne prenez pas de décision importante car votre vigilance peut être abaissée sans que vous ne vous en rendiez compte.
- Vous pouvez boire et manger légèrement; ne prenez pas d'alcool.
- Ne prenez que des médicaments prescrits sur ordonnance.
- En cas de problèmes, contactez l'anesthésiste au : **05 58 06 64 64**

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

Avant de venir à la clinique

Avant de vous rendre à la clinique, et afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité au sein du bloc opératoire, **il est interdit :**

- **d'avoir sur les ongles : vernis, gel ou faux-ongles.**
- **de porter des bijoux : boucles d'oreilles, bracelets, colliers, piercings...**
- **de porter des lentilles de contact.**

À votre arrivée à la clinique

À votre arrivée à la clinique : vous êtes invité(e) à vous présenter directement à l'accueil central de l'établissement.

Après votre admission, vous serez orienté(e) vers la chirurgie ambulatoire, où on pourra vous faire patienter en salle d'attente si besoin.

À votre arrivée dans le service

Vous êtes accueilli(e) par l'équipe de chirurgie ambulatoire qui :

- Réceptionne les documents que vous avez apportés afin de compléter votre dossier.
- Pose à votre poignet un bracelet d'identification permettant de vérifier votre identité tout au long de votre hospitalisation (enlevé à la sortie).
- Vous explique le déroulement de votre séjour.
- Vous installe dans votre box.
- Vous remet le «Kit de l'opéré» afin de vous habiller.
- Vous informe que vous serez accompagné(e) au bloc opératoire par un brancardier.

À votre arrivée au bloc

Vous serez accueilli par l'équipe du bloc opératoire pour votre anesthésie et votre intervention chirurgicale ou examen.



Après l'intervention



- Vous effectuerez un passage en **salle de réveil** afin de bénéficier d'une surveillance étroite de la part de l'équipe d'anesthésie.
- Vous serez ensuite reconduit(e) dans le **service** où la **surveillance post opératoire** sera assurée par un infirmier.
- Vous aurez droit à une collation avant votre sortie.

